



# BREVET MONITEUR DE FOOTBALL Mention « Futsal »

Niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335  
(Arrêté du 16 septembre 2021 publié au Journal officiel du 3 novembre 2021)

## CERTIFICAT FUTSAL PERFORMANCE



### DEVIS/PROGRAMME

Institut de Formation du Football

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 8551Z

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge votre formation

Volume Horaire : 220 heures

<b>Public concerné</b>	Educateurs d'équipes de futsal de haut-niveau.
<b>Objectifs</b>	<p>Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football et du futsal (tous âges) ;</li> <li>○ d'animer un projet club dans les domaines sportif-éducatif et associatif ;</li> <li>○ de contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés</li> <li>○ de participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ;</li> <li>○ d'effectuer le suivi de l'activité et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure</li> <li>○ d'organiser un club de D1 ou D2 futsal sur le plan technique</li> <li>○ d'assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage ;</li> <li>○ de préparer un groupe aux matches de futsal de haut-niveau</li> <li>○ de maîtriser les outils favorisant l'optimisation de la performance</li> <li>○ d'observer et de recruter des joueurs de futsal de haut-niveau</li> </ul>
<b>Pré-requis</b>	<p>Entrée en formation</p> <p>Etre licencié à la FFF dans un club Futsal ou dans un club possédant une section Futsal Etre âgé de plus de 16 ans <b>Et</b> Avoir joué au moins 50 matches au niveau D1 Futsal, D2 Futsal ou R1 Futsal <b>Ou</b> Etre ou avoir été entraîneur Futsal au moins une saison sportive (300 heures) en R1 minimum <b>Ou</b> International A Futsal ou U21 Futsal ayant au minimum 10 sélections <b>Ou</b> Avoir joué au moins 100 matches de football en D1 ou D2 féminine <b>Ou</b> Avoir joué au moins 50 matches en futsal féminin seniors <b>Ou</b> Avoir été entraîneur dans une structure futsal labellisée FFF (Section Sportive Scolaire Futsal 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle) durant une saison sportive minimum. <b>Ou</b> Etre cadre technique de la FFF avec des missions futsal au sein d'une ETR</p> <p><u>Uniquement pour les candidats au Certificat Futsal Performance :</u> Etre licencié à la FFF Etre titulaire du BMF et du Certificat Futsal Base</p>

#### INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

Centre National du Football, Domaine de Montjoye - 78120 Clairefontaine en Yvelines - Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 - Mail : fcadre@fff.fr - [www.institutdeformationdufootball.fr](http://www.institutdeformationdufootball.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France  
Siret n° 514 712 355 00015 - Code NAF 85.51Z



# BREVET MONITEUR DE FOOTBALL Mention « Futsal »

Niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335  
(Arrêté du 16 septembre 2021 publié au Journal officiel du 3 novembre 2021)

## CERTIFICAT FUTSAL PERFORMANCE



### Certification finale

Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :

- être titulaire de l'attestation fédérale de formation à l'arbitrage délivrée par la Fédération Française de football.
- Etre titulaire du module santé-sécurité
- avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

### Programme

La formation au Brevet de Moniteur de Football mention Futsal se compose de :

- 4 Unités Capitalisables (UC) du BMF et 2 modules complémentaires du Certificat Futsal-Base
- 3 UC du Certificat Futsal Performance

Le BMF :

- UC1 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité
- UC2 : Etre capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité
- UC3 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux séniors, en sécurité
- UC4 : Réalisation et formalisation d'un projet de club ou de structure, en lien avec ses responsabilités, suivie d'un entretien de vingt minutes avec le jury
- Module Santé-Sécurité
- Module Arbitrage Futsal

Le certificat Futsal-Base se compose de 2 modules :

- Module Futsal Découverte
- Module Futsal Perfectionnement

Le Certificat Futsal-Performance se compose de 3 Unités Capitalisables :

- UC 1 : Mettre en œuvre un projet sportif dans un club ou une section futsal
- UC 2 : Construire et conduire une séance d'entraînement d'une équipe de niveau national
- UC 3 : Diriger une équipe de niveau national en compétition

### Méthodes et Supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets, clés USB, Claroline Connect)
- Plate-forme de formation à distance (Claroline Connect)
- Examen final

### INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

Centre National du Football, Domaine de Montjoye - 78120 Clairefontaine en Yvelines - Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 - Mail : [fcadre@fff.fr](mailto:fcadre@fff.fr) - [www.institutdeformationdufootball.fr](http://www.institutdeformationdufootball.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France  
Siret n° 514 712 355 00015 - Code NAF 85.51Z



# BREVET MONITEUR DE FOOTBALL Mention « Futsal »

Niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335  
(Arrêté du 16 septembre 2021 publié au Journal officiel du 3 novembre 2021)

## CERTIFICAT FUTSAL PERFORMANCE



Planning et organisation

**Responsable pédagogique de la formation :** Fabrice MOREL

**Dates et lieux de la formation :**

**Test d'entrée en formation :** 15 mai 2023

**Positionnement des stagiaires en formation :** 15 mai 2023

**Modules de formation :**

- Arbitrage : 16 mai 2023 – CNF
- UC1 : août/septembre 2023 - Ligue
- UC4 : septembre/octobre 2023 - Ligue
- CF Base : octobre 2022 - Ligue
- CF Performance : 30 octobre au 3 novembre 2023 – CNF
- Santé/Sécurité : décembre/janvier 2024 - Ligue
- UC2 : janvier/février 2024 – Ligue
- UC3 : février/mars 2024 - Ligue
- CF Performance : 25 au 29 mars 2024 – CNF
- CF Performance : 10 au 12 juin 2024 – CNF

**MSP :**

- BMF mention Futsal : 346 h
- Certificat Performance Futsal : 75 h

**Lieux de la formation :** IR2F dont dépend le candidat et Centre National du Football à Clairefontaine

Coût

**Coût pédagogique :**

**BMF – mention Futsal : 11€\* 120h + 26€\* 88h + 220€ + 600€ = 4 428€** pour 220 heures de formation

- Des frais d'inscription et de certification d'un montant forfaitaire de 220€
- Des frais d'accompagnement liés à la mise en situation professionnelle (UC1.2, 2.2, 3.2) d'un montant forfaitaire de 600€

**Certificat Futsal Performance : 26€ x 88h = 2288€** pour 88 heures de formation

***NB :** toute personne convoquée aux tests de sélection, quel que soit le résultat de ces derniers, sera redevable de la somme de 50 € de frais d'inscription (voir CGV).*

### INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL

Centre National du Football, Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22 – Mail : fcadre@fff.fr –  
www.institutdeformationdufootball.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France  
Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z